



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
21 mai 2012  
Français  
Original : arabe

---

### **Lettres identiques datées du 17 mai 2012, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à appeler votre attention sur le fait que certaines régions du Liban limitrophes de la Syrie sont devenues des sanctuaires pour des terroristes d'Al-Qaida et des Frères musulmans, mettant en danger la sécurité de la Syrie et de ses habitants. Ces terroristes s'emploient à torpiller le plan en six points de l'Envoyé spécial de l'Organisation des Nations Unies. On trouvera ci-après des informations crédibles sur la fourniture d'armes à des groupes terroristes en Syrie et l'infiltration de terroristes à travers la frontière libano-syrienne :

I. Plusieurs dépôts d'armes et de munitions ont été constitués dans des secteurs libanais limitrophes de la Syrie. Elles sont acheminées illégalement au Liban par voie maritime ou aérienne, certains États utilisant le prétexte de l'envoi de fournitures humanitaires aux Syriens déplacés au Liban pour transférer des armes et des munitions, qui passent ensuite en contrebande en Syrie. Le 13 mars 2012, un navire de guerre non identifié a jeté l'ancre dans la baie de Jounieh, non loin de la capitale, Beyrouth. De petits bateaux ont ensuite transporté les armes qui étaient à bord du navire et devaient être transférées en Syrie. D'autres navires chargés d'armes ont mouillé à l'Aquamarina, près de Jounieh. Ils ont déchargé leurs cargaisons, et les armes ont été transférées au Akkar, puis à Wadi Khaled, en vue d'être acheminées en Syrie. Les autorités compétentes libanaises ont d'ailleurs déjoué de nombreuses tentatives de contrebande d'armes en Syrie. On trouvera ci-après des informations sur certaines d'entre elles :

1. Le 24 mars 2012, les services de renseignement de l'armée libanaise ont effectué des descentes dans des repaires de gangs armés à Akroum, Minnieh et Rajm Hussein et appréhendé 38 terroristes de diverses nationalités, qui ont avoué qu'ils se préparaient à entrer en toute illégalité en Syrie pour participer à des actes criminels commis par des groupes terroristes armés sur le territoire syrien. Il s'agit des personnes suivantes : Mohamed Chéhadé (Libanais), Rabi Alman (Libanais), Mohamed ben Hamoud el-Daoussari (Qatarien), Sultan Azizi (Saoudien), Ahmed el-Doueiri (Saoudien), Jassem el-Asseiri (Saoudien), Mamdouh el-Asseiri (Saoudien), Fahd Abdelaziz (Saoudien), Dabbah Khanjar (Libyen), Osman el-Dakoueiri (Libyen), Saadallah el-Husseini (Libyen), Ahmed Cheikho (Syrien), Sakin el-Jannat



Mohamed (Libyen), Darrar el-Mahmoud (Syrien), Youssef el-Khaled (Égyptien), Osman el-Khaled (Égyptien), Khaled el-Musilmani (Libanais), Fouad el-Musilmani (Libanais), Abdallah Katoub (Syrien), Maher el-Zobi (Syrien), Khaled el-Jabili (Libyen), Abdelhamid Osman (Égyptien), Saffah Walid (Égyptien), Khaled Radi (Libyen), Mohamed el-Ali (Libanais), Khaled Ghannam (Égyptien), Assad Barbouri (Libyen), Taoufiq el-Dali (Égyptien), Khaldoun el-Jabiri (Libyen), Saadoun el-Jabiri (Libyen), Ahmed Daher (Libanais), Rabih el-Mohamed (Libanais), Saer Kafrouni (Syrien), Moammar Mohamed el-Khaleq (Libyen), Mohamed Sanjar (Égyptien), Zakariya Chaouqi (Égyptien), Ahmed Mohamed (Égyptien) et Adel Dib (Syrien). Les autorités compétentes libanaises ont également saisi diverses armes, dont 26 fusils automatiques, 12 roquettes, 20 pistolets militaires de fabrication autrichienne, 40 missiles, 20 téléphones satellitaires Thuraya et 4 cartes téléphoniques Alpha.

2. Le 27 mars 2012, les services de renseignement de l'armée libanaise ont arrêté six Syriens et quatre Libanais dans le secteur de Macharib el-Qaa (Wadi Khaled), qui essayaient de faire passer une quantité d'armes et de munitions en territoire syrien. Les autorités libanaises compétentes ont découvert en leur possession 2 obus de mortier de 82 mm, 1 mitrailleuse DShK (Douchka), 3 lance-roquettes, 8 caisses de roquettes, 8 caisses de grenades à main, 15 caisses de munitions diverses, 15 fusils automatiques et 5 caisses d'obus de mortier.

3. Le 28 mars 2012, les autorités libanaises compétentes ont arrêté Iskandar Iskandar qui venait de dévaliser un dépôt d'armes et de munitions à Jabal Mohsen (Tripoli), qu'il comptait faire passer en contrebande en Syrie.

4. Le 29 mars 2012, l'armée libanaise a arrêté trois voitures transportant les personnes suivantes : Walid Mohamed el-Mohamadiya (nom de la mère Rifaa Hamoud; né en 1964 à Wadi Khaled), Khaled Mohamed el-Mohamediya (nom de la mère Rifaa Hamoud; né en 1965), Youssef Hussein Dandachi (prénom de la mère Fatmé, né en 1964 à Machta Hussein); Ali Khaled Khalifé (né en 1961 à Wadi Khaled); Khaled Ahmed Dandachi (prénom de la mère Noha, né en 1959 à Wadi el-Har) et Mohamed Ahmed el-Khalifé (prénom de la mère Fatoum; né en 1971 à Wadi Khaled). Les autorités libanaises ont trouvé en leur possession 10 fusils automatiques, 11 caisses de munitions et 8 roquettes. Les hommes ont avoué au cours de l'interrogatoire qu'ils prévoyaient de faire passer ces armes en Syrie.

5. Le 30 mars 2012, une voiture appartenant à George Elias Feghali a été arrêtée au barrage de l'armée libanaise de Madfoun, dans le caza de Batroun. Elle transportait les passagers suivants : Eli Abdallah Khouri, George Joseph Antoun et Sami Joseph Khouri. Quatre fusils M16, huit fusils automatiques et des munitions ont été découverts à l'intérieur de la voiture. Les hommes ont avoué qu'ils comptaient les faire passer en contrebande en Syrie.

6. Au début d'avril 2012, une patrouille de gardes frontière a arrêté à Macharib el-Qaa (Liban), des Syriens et des Libanais, dont Abdelkarim Mohamed Rayed (prénom de la mère : Khadija; né en 1968 à Aarsal, de nationalité libanaise); Ali Mahmoud Ezzeddin (nom de la mère : Turkiya Hamdan; né en 1981 à Aarsal, de nationalité libanaise); Ibrahim Mahmoud Ezzeddin (nom de la mère : Fatouma Zaarour; né en 1984 à Aarsal, de nationalité libanaise); Ibrahim Ahmed Rayed (prénom de la mère : Dara; né en 1983 à Aarsal, de nationalité libanaise); Mouhieddine Mohamed el-Zouhourri (nom de la mère : Nezha Rahma; né en 1985 à Qousseir, de nationalité libanaise); Bilal Mohamed Dib el-Masri, (nom de la mère : Nouriya Arabi; né en 1987 à Bab Amr, de nationalité syrienne); Mohamed Ahmed

el-Assaad (prénom de la mère : Fatoum, né en 1949 à Homs, de nationalité syrienne); Youssef Mohamed Said (né en 1989 à Bab Dreïb, de nationalité syrienne); et Hussein Hamid Hamad (prénom de la mère : Aqoud; né à Fouaira, de nationalité syrienne). Les autorités libanaises ont également saisi un pick-up blanc Hyundai immatriculé M358962 et une camionnette Toyota bleue immatriculée M222426. Les deux véhicules transportaient des armes qu'ils cherchaient à faire passer en contrebande en Syrie, à savoir deux lance-roquettes, deux fusils, 1 fusil FAL, 1 fusil de calibre 0,49, 3 obus de mortier de 120 mm, 3 obus de mortier de 81 mm, 1 mitrailleuse DShK (Douchka), 1 plate-forme de mortier de 120 mm, 65 obus de mortier avec 72 charges propulsives et des munitions pour 84 pistolets de calibre 7 mm.

7. Le 22 avril 2012, au point de passage de la frontière libano-syrienne, dans la région de Jdeïd (Liban), les autorités ont fouillé une voiture immatriculée « Liban-n° 118893 », se rendant en Syrie, conduite par Nidal Trad Chouman (né en 1977 à Soueiri, de nationalité libanaise), accompagné de Jamil el-Sadeq ben Hassan (né en 1954 à Idlib, de nationalité syrienne) et ont découvert une cache dissimulant 1 roquette, 1 lance-roquettes, 53 détonateurs à distance et un certain nombre de pistolets militaires et de cartouches.

8. Le 27 avril 2012, les autorités libanaises ont arraisonné le navire *Loutfallah 2* qui revenait du port de Misrata (Libye), transportant trois conteneurs avec une grande quantité d'armes et de munitions diverses et du matériel de communication de pointe. D'après les premières informations recueillies, les armes devaient passer en contrebande en territoire syrien pour le compte de groupes terroristes.

II. Des centres caritatifs gérés par des groupes salafistes et le Courant du Futur dans des régions du Liban limitrophes de la Syrie ont été convertis en lieux d'hébergement de terroristes syriens et autres terroristes affiliés à Al-Qaida et aux Frères musulmans, qui s'infiltrèrent depuis le territoire libanais en Syrie pour y mener des activités criminelles, avant de regagner de nouveau ces centres. Leurs blessés sont soignés sous des noms fictifs dans des hôpitaux et dispensaires appartenant à ces groupes, financés par des États tels que le Qatar et l'Arabie saoudite.

III. Dans la région de Qalamoun (Tripoli), une cinquantaine de terroristes sous le commandement de Khaled el-Tanak, de Khaled Hamzé et de Zakariya Ghaleb el-Khaouli utilisent de fausses pièces d'identité arborant le logo de l'ONU pour franchir des barrages de l'armée libanaise et transporter diverses armes. Ils préparent leurs actes de sabotage à Tripoli, puis se rendent dans le village de Safira, à Jouroud el-Dinnieh, où ils sont accueillis par des membres de groupes islamistes extrémistes, qui les accompagnent jusqu'au village d'Akroum, dans la plaine du Akkar et ensuite à Wadi Khaled, où ils s'infiltrèrent en territoire syrien pour commettre des actes de terrorisme.

IV. D'après certains rapports, le colonel Riad el-Assaad, qui a fait défection de l'armée syrienne, serait récemment arrivé sur le territoire libanais pour établir une zone tampon avec la Syrie.

Enfin, nous estimons que la poursuite des opérations de contrebande d'armes et d'infiltration de terroristes en Syrie à travers la frontière, avec l'appui, le financement et la duplicité de certains États arabes et pays d'autres régions, sans que personne ne trouve rien à y redire, non seulement enfreint les règles et coutumes

internationales et au premier chef de la Charte des Nations Unies, mais contredit totalement le plan de l'Envoyé spécial de l'ONU en Syrie, M. Kofi Annan, dans la mesure où une participation directe et systématique à la déstabilisation de la Syrie menace la stabilité de l'ensemble de la région. Nous attendons donc que vous preniez les mesures qui s'imposent, conformément aux responsabilités qui vous incombent pour résoudre cette grave question, mettre fin aux opérations susmentionnées et demander des comptes aux parties responsables, y compris les États qui leur fournissent une aide militaire et financière et facilitent la contrebande d'armes et l'infiltration de terroristes en Syrie.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer d'urgence le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Bashar **Ja'afari**

---